



DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances de mars 2023, le Conseil a pris les décisions suivantes :

FAITS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Personnel communal

Direction des écoles : Après 15 ans passés à la tête des écoles enfantine et primaire, Mme Michelle Grandjean Böhm terminera son activité à la fin de l'année scolaire 2022/2023 et sera mise au bénéfice de la retraite. Afin de pourvoir le poste devenu vacant, le Conseil communal a nommé, après une campagne de recrutement externe, M. Jérémy Jubin en qualité de Directeur des écoles dès le 1^{er} août 2023.

Le Conseil communal tient ici à adresser ses plus vifs remerciements à Mme Grandjean Böhm pour son engagement important et son investissement au service de la collectivité et des élèves. L'Exécutif communal se réjouit également du nouveau souffle qui sera donné aux affaires éducatives et remercie déjà M. Jubin et toute son équipe pour leur précieuse collaboration au service des enfants et des familles.

Personnel éducatif : Le Conseil a décidé d'engager, dès la prochaine rentrée scolaire, pour la crèche-UAPE :

- Mme Maéva Demierre en qualité d'apprenti ASE ;
- Mlle Aurélie Détienne en qualité de stagiaire longue durée.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Projet Natur'cab

Les travaux de montage et démontage des cabanes sont confiés à l'équipe des Travaux Publics. Une mise à l'enquête sera effectuée pour un emplacement définitif des cabanes situées au Pérosé et dans le Jardin de l'école.

CULTURE, SPORT ET CULTE

Urban training

Le cours du mardi matin se déroulera dorénavant de 09h00 à 10h30.

Un nouveau cours est ajouté le lundi soir de 18h00 à 19h30. Le point de rencontre a toujours lieu aux couverts du Pérosé.

PRÉVOYANCE SOCIALE

Crèche/UAPE

Une enquête de satisfaction a été menée auprès des parents dont les enfants sont accueillis au sein de l'Abricopain. Le taux de retour s'est élevé à 25 %. Au vu des résultats et des remarques, 8 points d'amélioration ont été identifiés et des mesures seront prises afin de répondre aux attentes formulées.

TRAFIC

Permis de fouille sur la voie publique

Le Conseil a décidé d'exiger la présentation d'une demande formelle pour chaque ouverture de fouille ou fermeture de route. Le formulaire de demande est disponible sur notre site internet (Administration/Règlements et formulaires/Constructions).

SERVICES ÉCONOMIQUES

Économies d'énergie

Suite à la décision de l'État du Valais, le Conseil a décidé d'abroger les mesures formelles d'économies d'énergie au vu des conditions météorologiques et des prévisions en matière de consommation d'électricité. Les nouvelles habitudes visant à économiser de l'énergie sont maintenues.

Directive pour la promotion des énergies renouvelables

Le Conseil a révisé les conditions d'octroi de l'aide financières et les principes ont été arrêtés dans une nouvelle directive disponible sur notre site internet (Administration/Règlements et formulaires/Règlements).



ADJUDICATIONS

PRÉVOYANCE SOCIALE

Politique de la petite enfance

Le Conseil a adhéré au projet Primokiz tendant à accéder aux offres de prestations afin d'être soutenu dans l'élaboration d'une politique de la petite enfance.

TRAFIC

Signalisation

Les travaux de la signalisation à la Route de la Plâtrière ont été adjugés à l'entreprise Val-Lignes Sàrl, Salgesch.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PDi "Coude du Rhône"

Le Conseil communal a accepté la proposition de l'Antenne Région Valais romand tendant à réaliser une analyse au niveau intercommunal en lien avec les infrastructures sportives pour les Communes de l'Est du périmètre du PDi (plan directeur intercommunal) "Coude du Rhône"

Site pollué : secteur des Quiess

Le Conseil a mandaté le bureau d'ingénieurs Tissières SA, Martigny, afin d'établir un rapport traitant de la deuxième étape de l'investigation.

Règlements sur l'eau potable et les eaux usées

Le Conseil a mandaté le bureau BTI SA, Riddes et Saxon, pour l'établissement d'un plan général d'approvisionnement en eau (PGA) et ainsi que pour la révision des règlements sur l'eau potable et les eaux usées.

SERVICES ÉCONOMIQUES

Couvert de la Vatze

L'entreprise Nicolas Venturi Sàrl, Saxon, s'est vu adjuger les travaux de réfection de la toiture du couvert de la Vatze.

Centre des sources : chauffage

Un nouveau contrat pour la centrale de ventilation du Centre des sources a été validé auprès du Groupe E Entretec SA, Matran.